

Aspirations et orientations professionnelles des filles et garçons en fin de scolarité obligatoire:

Quels déterminants pour plus d'égalité?

Financé par le FNS dans le cadre du PNR 60 « Egalité entre hommes et femmes »

Début du projet: Octobre 2010

Fin du projet: Octobre 2013

Introduction

Malgré les changements survenus dans les dernières décennies, les aspirations professionnelles et la manière dont les jeunes formulent leur projet d'avenir continuent à suivre une logique marquée par le système de genre: les filles continuent à s'orienter préférentiellement vers des métiers dits « féminins » - les métiers du soin, l'enseignement, le secrétariat, etc - , et les garçons vers les métiers dits « masculins » - les métiers techniques notamment. Il s'agit là de représentations sociales sur les différents corps de métiers qui influencent fortement le choix de carrière des jeunes. Ce phénomène, bien qu'il soit de plus en plus étudié par la sociologie et la psychologie d'orientation françaises et anglo-saxonnes, n'a pas été véritablement pris en compte par les observateurs/-trices suisses, et notamment par les grandes enquêtes nationales¹.

Il est d'autant plus important de combler cette lacune que, en Suisse, le système scolaire présente de caractéristiques propres et qui restreignent, différemment des autres pays, la gamme d'options dont disposent les jeunes à la fin de l'école obligatoire.

Ce projet de recherche, d'approche quantitative, vise ainsi à comprendre les différences entre les filles et les garçons lors de la formulation du projet professionnel, ainsi que les mesures pouvant être mises en place pour réduire ces inégalités. Cette recherche ayant débuté récemment, nous ne sommes pas encore en mesure de présenter de résultats. Ainsi, lors de cette journée d'étude, seule notre méthodologie de recherche sera exposée.

Contexte

L'orientation professionnelle des jeunes en Suisse doit être analysée à la lumière du contexte dans lequel elle s'insère.

Système de genre comme principe organisateur

Tout d'abord, la manière dont les filles et garçons s'orientent professionnellement est modelée par les limites que le système de genre leur impose. Ce système est au carrefour de deux notions distinctes, quoique souvent amalgamées au quotidien:

1. Le sexe, c'est-à-dire être du sexe masculin ou du sexe féminin. Cette notion renvoie directement à la définition biologique de la « femme » et l'« homme ».
2. Le genre renvoie à son tour à quelque chose dans les différences des sexes, et dans les rapports sociaux de sexe, qui n'est pas attribuable à la nature. Il y a, donc, dans cette notion, « tout ce qui est variable et socialement déterminé »². Utilisé au singulier (*le genre* et non *les (deux) genres*), il délaisse de la dichotomie femme/homme pour accentuer le principe de partition lui-même. Il englobe, ainsi, la notion de l'hierarchie, ce qui nous permet de concevoir théoriquement les rapports sociaux de sexe et, notamment, la division sexuelle du travail.

La sociologue britannique Ann Oakley distinguait déjà en 1972 les notions de sexe et genre de la façon suivante: « *Le mot « sexe » se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles: à la différence visible entre leurs organes génitaux et à la différence corrélatrice entre leurs fonctions pro-créatives. Le « genre », lui, est une question de culture: il se réfère à la classification sociale en « masculin » et « féminin ».* » (Oakley, Ann, 1972)³

1 Nous faisons allusion notamment à l'enquête « Transition de l'École à l'Emploi » (TREE), la première étude longitudinale nationale sur la transition des jeunes de l'école à la vie adulte, qui a débutée en 2003 et qui est maintenant à son troisième volet. Pour plus d'information sur l'enquête TREE, cf. <http://tree.unibas.ch/>

2 DELPHY Christine, 2001, « Penser le genre : problèmes et résistances », in *L'ennemi principal* (tome 2), p. 244.

3 OAKLEY, Ann, 1972, *Sex, Gender and Society*. London: Temple Smith. Revised edition (1985), *Sex, Gender and Society*, Aldershot Gower. Cité par DELPHY Christine, ibid.

Or, il est important de remarquer qu'en sciences sociales le système de genre, un système social transversal à toute autre classification en catégories – race, classe sociale, etc. –, est défini par la relation qu'il construit entre sexe et genre (Delphy, 2001)⁴. Il est donc transversal à la société tout entière. L'*identité de genre*, à son tour, renvoie à une synthèse de ces deux notions: l'adoption (ou non) par quelqu'un appartenant à un sexe (biologique) du rôle de genre (social) correspondant. La formulation de cette identité de genre est en perpétuelle (re)construction.

Pour réaffirmer leur identité de genre, filles et garçons adoptent une certaine vision du monde largement influencée par les représentations sociales du genre, selon lesquelles les tâches liées à la reproduction et à la sphère privée seraient attribuées aux femmes et la sphère publique serait le domaine masculin par excellence. Dans cette perspective, les filles sont incitées à entreprendre des projets professionnels en correspondance avec l'imaginaire social autour du sexe féminin: elles s'orientent vers les professions du *care*, l'enseignement, la coiffure, etc. Ces professions sont liées aux stéréotypes de sexe qui prévalent dans notre sociétés: la docilité des femmes, la maternité, la bonté, la gentillesse, entre autres. Les garçons, quant à eux, s'attachent à des professions reconnues comme « techniques » : la mécanique, les ingénieries, la construction; enfin toutes les professions associées aux stéréotypes masculins: la virilité, la force, la précision, etc. Or, diverses recherches en sociologie et en psychologie sociale ont démontré que ces stéréotypes sont le résultat d'un processus de construction d'une identité sexuée qui est intériorisée par les sujets dès le plus tendre âge. En guise d'exemple, nous pouvons citer les travaux d'Anne Dafflon-Nouvelle, pour qui l'identité sexuée est le résultat d'une acquisition de connaissances sur les rôles des sexes faite tout au long du développement des enfants⁵. Cette acquisition ne s'opère pas seulement au sein de la famille⁶, mais également par le choix des jouets et les pratiques des jeux d'enfants⁷ et aussi durant tout le parcours scolaire au sein des consécutives institutions d'enseignement.⁸

Une autre composante du système de genre est qu'il se fonde sur une relation de domination du masculin sur le féminin. En d'autres mots, le système de genre correspond à une organisation hiérarchique de la société affirmant la supériorité du masculin sur le féminin. La force des assignations et des hiérarchies de genre tient à leur naturalisation et à leur inculcation comme des « allant de soi », et c'est cette force même qui sous-tend la division sexuelle du travail.

Système scolaire en Suisse

Le système de genre étant transversal aux différentes sociétés et, au sein des sociétés, aux différents champs sociaux⁹, les caractéristiques propres à l'orientation professionnelle en Suisse sont aussi à imputer aux contours du système éducatif national. Celui-ci, marqué par son organisation segmentée, restreint fortement - peut-être de façon encore plus intense que dans d'autres pays européens - la gamme des possibilités d'orientation dont disposent les jeunes en Suisse.

L'école obligatoire en Suisse, qui comprend les degrés primaire et secondaire I – c'est-à-dire qui concerne les élèves jusqu'à 16 ans – est du ressort exclusif des cantons, les autorités fédérales n'entrant en jeu que pour ce qui concerne la formation supérieure. En se référant à l'école obligatoire, il est, par conséquent, peu approprié de parler de système éducatif suisse. En effet, même si des tentatives d'harmonisation des programmes scolaires ont récemment mises en place¹⁰, il est légitime de considérer que la Suisse compte 26 systèmes éducatifs, soit un par canton ou demi-canton.

Or ils partagent un même principe fondamental: la segmentation des programmes du secondaire I, dit cycle d'orientation ou collège (7ème, 8ème et 9ème années). Ce cycle est divisé en filières (le plus souvent au nombre de trois) qui dispensent chacune un enseignement propre: formation pratique pour ceux qui se destinent à un apprentissage professionnel ou formation de culture générale préparant les élèves aux écoles de maturité (et ensuite aux études supérieures), ajoutées d'une voie intermédiaire. Pour pouvoir orienter les élèves dans une de ces filières, à la fin de la sixième année, l'institution scolaire procède à une évaluation des résultats scolaires, celles et ceux obtenant les meilleures notes étant orienté-e-s vers une maturité (le secondaire II), tandis que celles et ceux qui obtiennent des notes plus basses sont orienté-e-s vers les autres filières. Cette segmentation du dernier cycle de l'école obligatoire rend le système éducatif suisse très sélectif, ce qui limite fortement la liberté de choix individuels des jeunes quant à leur avenir professionnel. En d'autres mots, la gamme de projets d'avenir envisageables pour un-e élève orienté-e vers une formation de base est réduite par cette première sélection, et cela dès l'âge de 13 ans.

L'effet de cette segmentation est d'autant plus fort qu'aucun autre facteur de différenciation des institutions scolaires ne peut être mis en avant pour expliquer les variations de l'orientation professionnelle. En effet, une autre caractéristique marquante

4 Ibid, pp. 243-260.

5 Dafflon-Nouvelle, A. d. (2006). *Filles-garçons: socialisation différenciée?* Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

6 Duru-Bellat, M., & Jarousse, J.-P. (1996). Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents. *Économie et Statistique*, 77-93.

7 Golay, Dominique, « Et si on jouait à la poupée... Observations dans une crèche genevoise », in Dafflon-Nouvelle, A. d. (2006). *Filles-garçons: socialisation différenciée?* Grenoble: Presses universitaires de Grenoble. ; voir aussi Baerlocher, Elodie, « Barbie contre Action Man ! Le jouet comme objet de socialisation dans la transmissions des rôles stéréotypiques de genre », in *ibid*.

8 Mosconi, N. (2004). Effets et limites de la mixité scolaire. *Travail, genre et sociétés*, 11(1), 165-174.

9 Bourdieu, P. (1990). La domination masculine. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-31.

10 Il convient ici de citer le concordat HarmoS, entré en vigueur en 2009, et qui uniformise, pour tout le pays, l'âge d'entrée en école obligatoire (quatre ans révolus), la durée de l'école (onze ans, dont deux ans d'école enfantine) et la durée des degrés scolaires.

du système éducatif suisse est que la majorité des élèves (95 %) accomplissent la partie préscolaire et la scolarité obligatoire à l'école publique, gérée par les autorités cantonales. Ils ne sont donc que 5% à fréquenter une école privée. Par conséquent, les enfants de tous les milieux sociaux, linguistiques et culturels, sont réunis dans une même institution ou, du moins, suivent le même programme scolaire. Ainsi, nous pouvons considérer que tous les élèves suisses reçoivent la même formation secondaire, les différences d'orientation ne pouvant donc pas être attribuées à une différence d'institution d'enseignements. Cela dit, nous ne pouvons pas négliger l'existence d'un faisceau d'influences socialisatrices distinctes, liées aux origines sociales, au style d'éducation parentale, entre autres, qui oeuvrent tant à l'intérieure qu'à l'extérieure de l'institution scolaire, et qui peuvent être accentuées par l'école elle-même¹¹. C'est donc également du côté de ces influences-là qu'il faut chercher les raisons de la différenciation sexuée de l'orientation professionnelle.

Une ségrégation horizontale et verticale du marché du travail

Il y a aussi des synergies entre l'orientation professionnelle des jeunes et la configuration du marché du travail. Or, même si les femmes investissent de plus en plus la sphère professionnelle, l'égalité des sexes dans ce domaine est loin d'être réalisée¹².

L'idée largement répandue qu'il y a « des travaux d'hommes et des travaux de femmes », les hommes étant assignés prioritairement à la sphère publique (e.g. travail salarié, politique) et les femmes à la sphère privée (e.g. travail domestique, bénévolat), et le principe de hiérarchie suivant lequel un « travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme », sont toujours fortement perceptibles quand on se penche sur le marché du travail en Suisse. En effet, en se penchant sur les résultats de la dernière *Enquête suisse sur la population active* (ESPA 2009)¹³, nous constatons que ces inégalités de traitement sur le marché du travail est encore une réalité en Suisse : quoique le nombre de femmes actives occupées¹⁴ augmente dans plus grande proportion que le nombre d'hommes actifs occupés¹⁵, la proportion de personnes actives au foyer est encore beaucoup plus grande parmi les femmes¹⁶. De plus, ce sont les femmes qui occupent le plus souvent les postes à temps partiel¹⁷, et donc à qui les plus bas salaires sont attribués. Elles sont également les plus concernées par le sous-emploi¹⁸ et elles peinent toujours à accéder à des emplois plus prestigieux¹⁹.

De par leur prégnance, ces deux principes (division et hiérarchisation) influencent toujours les orientations professionnelles des garçons et des filles²⁰, soucieux/-euses de trouver un jour leur place dans ce système. En effet, les unes et les autres continuent de s'orienter majoritairement vers des professions qui correspondent aux stéréotypes de sexe. Ainsi, les femmes tendent à se concentrer dans certains domaines de compétences (ségrégation horizontale du marché du travail) et n'accèdent que difficilement aux postes les mieux rémunérés (ségrégation verticale).

Modèle théorique et méthodologie

Quels sont les mécanismes qui véhiculent encore aujourd'hui des aspirations, orientations et choix professionnels sexués en fin de scolarité obligatoire? Quels sont les déterminants (institutionnels et psychosociaux) des aspirations, orientations et choix professionnels des filles et garçons en fin de scolarité obligatoire? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Nous faisons donc l'hypothèse que des facteurs institutionnels et psychosociaux agissent conjointement et contribuent à la « division sexuelle de l'orientation professionnelle »²¹. Les facteurs institutionnels sont ici compris comme relevant du *capital social* défini comme « la possession durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'inter-

¹¹ Mosconi, N. (2004). Effets et limites de la mixité scolaire. *Travail, genre et sociétés*, 11(1), 165-174.

¹² OFS. Égalité entre femmes et hommes: La Suisse en comparaison internationale. Un choix des indicateurs d'égalité dans les domaines de la formation, du travail et de la politique. Neuchâtel: OFS, 2008.

¹³ Cette enquête, menée annuellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour but de fournir des données sur le monde du travail et sur la vie professionnelle en général. Elle permet également de mieux connaître les conditions dans lesquelles vivent les personnes sans emploi, les personnes retraitées, les femmes et hommes au foyer ainsi que les étudiantes et les étudiants. Pour plus d'information sur cette enquête : <http://www.bfs.admin.ch/>

¹⁴ Par « personne active », l'Office fédéral de la statistique comprend les personnes en âge et en condition physique d'exercer une activité rémunérée, qu'elle le fasse effectivement ou non. Le terme « personne active occupée » désigne, ainsi, les personnes exerçant *de facto* une activité rémunérée.

¹⁵ Dans son rapport ESPA 2009, l'Office fédéral de la statistique constate une augmentation tant chez les femmes actives occupées (+1,7%; de 1,940 à 1,972 million) que chez les hommes (+0,8%; de 2,289 à 2,308 millions), entre le 2^e trimestre 2008 et le 2^e trimestre 2009.

¹⁶ Selon le rapport ESPA 2009, 04% (soit 13 répondants sur 3180) des hommes actifs sont des hommes au foyer, contre 7,7% des femmes (soit 256 répondantes sur un total de 3342).

¹⁷ Selon le rapport ESPA 2009, parmi les femmes actives occupées, 33.8% exerçaient une activité rémunérée à un taux de travail inférieur ou égal à 89%. Ce chiffre se réduit à 9.3% pour les hommes actifs occupés.

¹⁸ Le taux de sous-emploi parmi les femmes actives occupées s'élève à 11.4%, contre 2.5% pour les hommes actifs occupés, toujours selon le rapport ESPA 2009.

¹⁹ Les femmes ne constituent que les 31% des personnes actives occupant des postes de direction en Suisse, et 35% de celles exerçant une profession intellectuelle et scientifique, selon le rapport ESPA 2009.

²⁰ Marro C, Vouillot F. Quelques concepts clés pour penser et former à la mixité. *Carrefours de l'Éducation* 2004;17:3-21.

²¹ Vouillot F. L'orientation aux prises avec le genre. *Travail, Genre et Sociétés* 2007;18:87-108.

reconnaisances »²². Dans le contexte qui nous intéresse, ces relations sont essentiellement celles qui sont entretenues avec les membres de la famille, les professionnel-le-s de l'enseignement et les membres du groupe de pairs. Ainsi, le réseau social d'un individu va influencer durablement ses goûts, ses loisirs, ses représentations des sphères familiales et professionnelles et finalement ses aspirations et orientations professionnelles. Par conséquent, nous considérons que les prises de rôles genrés sont influencés par le degré d'intériorisation et d'inculcation - inconsciente pour l'essentiel - de l'ordre du genre²³ qui caractérise le réseau de pairs, entre autres.

Pour expliciter les mécanismes à l'œuvre dans ce travail de (re)production des rôles et des identités sexués, nous nous référons à la perspective féministe matérialiste d'une part, et au paradigme du parcours de vie²⁴ d'autre part. La perspective du parcours de vie permet d'analyser le processus d'intériorisation de ces deux facteurs, institutionnels et psychosociaux. Formellement, les parcours de vie – dont le parcours scolaire est un cas particulier – peuvent se réduire à quatre aspects: les étapes, les transitions, les événements et les trajectoires qui représentent la combinaison de ces derniers. Pour comprendre la logique d'agencement de ces aspects formels, la perspective du parcours de vie insiste sur quatre facteurs: l'interdépendance des vies individuelles, l'importance du moment du cycle de vie auquel certains événements ou transitions surviennent, celle des aspects contextuels (la localisation des parcours dans un temps et un lieu donnés) et l'influence de l'intentionnalité des acteurs. Les aspects formels esquissés ici s'appliquent particulièrement bien aux parcours scolaires, expériences collectives concurrentielles, balisées en temps et en lieu, situées dans des espaces administratifs très réglementés et produisant un effet à long terme sur le positionnement social de celles et ceux qui les suivent²⁵.

Les aspirations et orientations professionnelles sont également déterminées par la vision du monde des jeunes (donc aux aspects psychosociaux), elle-même ancrée au niveau idéologique. Plusieurs idéologies participent à la justification du système de genre, notamment la naturalisation des rapports sociaux de sexe qui dénie leur construction sociale: ce serait dans la « nature des femmes » de s'occuper des tâches liées à la reproduction et à la sphère privée²⁶. Cette idéologie naturalisante se retrouve dans le domaine du travail salarié par l'attribution des femmes aux métiers « relationnels », comme les métiers du *care* ou de l'éducation de la petite enfance, présentés comme ne nécessitant pas une réelle formation professionnelle, contrairement aux métiers « typiquement » masculins. Ces stéréotypes de sexe sont toujours partagés par la majorité des adolescents. Ainsi, l'analyse psychosociale sur laquelle nous nous appuyons part du postulat que le travail représente une médiation très importante dans la construction de la féminité et de la masculinité. En effet, les choix d'orientation professionnelle mettent en jeu des identités sexuées. Par conséquent - et toujours en lien avec l'influence d'une vision naturaliste du monde - le choix d'une formation couramment associée à son propre sexe permet aux jeunes de se conformer aux normes de genre, alors que le choix d'une formation atypique du point de vue du genre peut être vécu et perçu comme une transgression de ces normes et représenter un coût psychologique²⁷.

En somme, l'orientation professionnelle est fortement structurée a) par des mécanismes institutionnels de production structurelle du genre et b) par des dynamiques psychosociales de conformisme aux stéréotypes de sexe (identité de genre et adhésion aux rôles sexués).

Pour tester notre hypothèse, nous menons une enquête ad hoc (par questionnaires) que nous réaliserons auprès d'élèves inscrit-e-s au cycle d'orientation (de la 7^{ème} à la 9^{ème}, c'est-à-dire des élèves entre 13 et 15 ans), de leur enseignant-e-s et de leur parents. Dans un deuxième temps, des entretiens semi-directifs seront menés avec les psychologues de l'orientation des établissements scolaires préalablement sélectionnés en fonction de leur représentativité sociale. Nous évaluerons dans quelle mesure le réseau des pairs (caractérisé par sa vision plus ou moins traditionnelle des rôles sexués) influence des aspirations et orientations sexuées. Nous chercherons également à savoir quelles caractéristiques des enseignant-e-s et de la famille renforcent ou au contraire atténuent les stéréotypes de sexe (lesquels résultent à des orientations professionnelles sexuées). En guise d'exemple, pour mieux connaître l'identité de genre des élèves, nous employons une version courte de l'échelle Bem Sex Role Inventory²⁸, qui mesure le degré d'adoption des stéréotypes de genre par le répondant. A l'aide de cet outil méthodologique, nous tenterons de mesurer l'influence des assignations genrées de l'entourage sur les aspirations professionnelles des élèves.

Au total, environ 5000 élèves prendront part à cette enquête. Les échantillons sélectionnés sont représentatifs des grandes régions linguistiques de la Suisse. Il est prévu de mener ces enquêtes dans cinq cantons (Genève, Berne, Saint-Gall, Vaud et Tessin). L'enquête abordera les projets professionnels immédiats et à long terme des élèves, les motivations de leurs choix, la connaissance de la profession choisie, la représentation de certains métiers (« masculins » et « féminins »), la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, entre autres.

22 Bourdieu P. Le capital social. Actes de la Recherche en Sciences Sociales 1980; 31:2-3.

23 Dans notre projet de recherche, nous employons le terme « degré de sexisme » en référence à cette intériorisation de l'ordre du genre.

24 Levy R, Ghisletta P, Le Goff J-M, Spini D, Widmer E. Towards an interdisciplinary perspective on the life course (Vol. 10). Amsterdam: Elsevier, 2005.

25 Levy R, Joye D, Guye O, Kaufmann V. Tous égaux? De la stratification aux représentations. Zürich: Seismo, 1997.

26 Roux P. Conceptions profanes de la division sexuelle du travail. In: Rosende M, Benelli N, eds. Laboratoires du travail. Lausanne: Antipodes, 2008:117-128.

27 Marro C. Différence des sexes et tolérance à la transgression des rôles de sexe. In: Vouillot F, ed. Filles et garçons à l'école: une égalité à construire. Paris: CNDP, collection Autrement dit, 2000:123-129.

28 Bem SL. Bem Sex-Role Inventory : professional manual. Palo Alto, CA: Consulting Psychologist Press, 1981.

Nous confronterons nos résultats à des analyses secondaires effectuées sur la base de trois grandes enquêtes. Premièrement, l'enquête internationale PISA²⁹ (Programme for International Student Assessment), nous permettra de mesurer plusieurs dimensions structurelles – le parcours migratoire des jeunes et leurs origines socio-économiques – et psychosociales – la réussite scolaire, le sentiment d'appartenance et d'intégration scolaire et l'image de soi – importantes pour évaluer les perspectives professionnelles qui s'offrent aux jeunes au terme de leur scolarité obligatoire. Ces dimensions sont reprises dans notre enquête ad hoc. Cela dit, nous le confrontons aux mesures du degré de sexisme et à l'influence du réseau familial et des pairs, ce que PISA ne fait pas. Deuxièmement, l'enquête TREE³⁰ (Transition École-Emploi) suit le même échantillon que l'enquête PISA de 2000, fournit des informations quant aux orientations professionnelles effectives des jeunes (filière de formation choisie), mises en parallèle avec les aspirations annoncées lors de l'enquête PISA. Troisièmement, l'ESPA³¹ (Enquête Suisse sur la Population Active), nous fournit des indicateurs contextuels relatifs au marché du travail en Suisse, notamment en pointant le degré de sexisme dans une profession et les types de carrières atypiques existantes.

Références

- Bem SL. Bem Sex-Role Inventory : professional manual. Palo Alto, CA: Consulting Psychologist Press, 1981.
- Bourdieu, P. (1990). La domination masculine. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-31.
- Dafflon-Novelle, A. d. (2006). *Filles-garçons: socialisation différenciée?* Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- DELPHY Christine, 2001, «Préface : critique de la raison naturelle», in *L'ennemi principal* (tome 2) penser le genre
- Duru-Bellat, M., & Jarousse, J.-P. (1996). Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents. *Économie et Statistique*, 77-93.
- Joye, D., Gauthier, J.-A., Gianettoni, L., Gros, D., Guillely, E., Müller, K. (2010), *Aspirations et orientations professionnelles des filles et garçons en fin de scolarité obligatoire: Quels déterminants pour plus d'égalité?*, requête déposée dans le cadre du Programme national de recherche PNR 60 « Égalité entre hommes et femmes », Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), Berne.
- Levy R, Ghisletta P, Le Goff J-M, Spini D, Widmer E. Towards an interdisciplinary perspective on the life course (Vol. 10). Amsterdam: Elsevier, 2005.
- Levy R, Joye D, Guye O, Kaufmann V. Tous égaux? De la stratification aux représentations. Zürich: Seismo, 1997.
- Marro C. Différence des sexes et tolérance à la transgression des rôles de sexe. In: Vouillot F, ed. Filles et garçons à l'école: une égalité à construire. Paris: CNDP, collection Autrement dit, 2000:123-129.
- Marro C, Vouillot F. Quelques concepts clés pour penser et former à la mixité. *Carrefours de l'Education* 2004;17:3-21.
- Mosconi, N. (2004). Effets et limites de la mixité scolaire. *Travail, genre et sociétés*, 11(1), 165-174.
- Roux P. Conceptions profanes de la division sexuelle du travail. In: Rosende M, Benelli N, eds. Laboratoires du travail. Lausanne: Antipodes, 2008:117-128.
- Vouillot F. L'orientation aux prises avec le genre. *Travail, Genre et Sociétés* 2007;18:87-108.

29 <http://www.pisa.oecd.org>

30 <http://tree.unibas.ch/>

31 www.espa.bfs.admin.ch